

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

Commune : **COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS (M57) (1)**
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340126800130

POSTE COMPTABLE : CTRE FINANCES PUBLIQUES ST PONS

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
B - Modalités de vote du budget
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

- A - Vue d'ensemble - Vote et reports
- B1 - Présentation des AP voicées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)
- B2 - Présentation des AE voicées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)
- C1 - Equilibre financier du budget - Investissement
- C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement
- D1 - Balance générale - Dépenses
- D2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article
- A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement
- A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP
- A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP
- A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
- B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

IV - Annexes

A - Présentation croisée

- | | |
|--|--|
| A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble | |
| A1.01 - Opérations non ventilables | |
| A1.900 - Fonction 0 - Services généraux | |
| A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens | |
| A1.901 - Fonction 1 - Sécurité | |
| A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | |
| A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | |
| A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) | |
| A1.904.4 - Fonction 4.4 - RSA | |
| A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat | |
| A1.906 - Fonction 6 - Action économique | |
| A1.907 - Fonction 7 - Environnement | |
| A1.908 - Fonction 8 - Transports | |
| A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble | |
| A2.01 - Opérations non ventilables | |
| A2.930 - Fonction 0 - Services généraux | |
| A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens | |
| A2.931 - Fonction 1 - Sécurité | |
| A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage | |
| A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs | |
| A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation | |
| A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA | |
| A2.934.4 - Fonction 4.4 - RSA/Régularisation de RMI | |
| A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat | |
| A2.936 - Fonction 6 - Action économique | |
| A2.937 - Fonction 7 - Environnement | |
| A2.938 - Fonction 8 - Transports | |

B - Annexes patrimoniales

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

4		Sans Objet
5		Sans Objet
6		
7		
8		
9		
10		
13		
15		
17		
19		
23		
25		
27		
28		
80		
82		
85		
89		

[illegible]

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	99
7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
- Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
1.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
2 - Etalement des provisions	Sans Objet
- Etat des charges transférées	Sans Objet
- Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
- Prêts	Sans Objet
1.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
3 - Etat des emprunts garantis	100
4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	101
5 - Etat des contrats de crédit-bail	102
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	103
B9 - Etat du personnel	104
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	108
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	109
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	110
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	111
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	112
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	113

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L.5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Voie du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
I	A

Informations statistiques	
Valeurs	2501

Informations fiscales (N-2)	
Collectivité	0

Informations financières – ratios	
Valeurs	1516,58 1874,37 784,46 1970,84 373,85 44,5 % 89,9138 % 41,85 % 105,1469 % 3,15 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**B**

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0 %
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	
I	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)
C1	

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses		Recettes		Solde d'exécution ou résultat reporté	
Résultat ou solde (A)				(2)	
TOTAL DU BUDGET		6 113 359,71	6 509 163,59	294 632,57	A1
Investissement		2 420 922,96	1 805 450,65	-149 255,82	A2
Fonctionnement		3 692 436,75	4 703 712,94	443 888,39	A3
					1 455 164,58

RESTES A REALISER N-1					
Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR		I + II	779 900,50	III + IV	665 255,50
Investissement		I	779 900,50	III	565 255,50
Fonctionnement		II	0,00	IV	0,00
				B3	-214 645,00
					-214 645,00

TOTAL	A1 + B1	4/5 /91,45
Investissement	A2 + B2	-979 373,13
Fonctionnement	A3 + B3	1 455 164,58
RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		

- (1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(1)
18	RSA	779 900,50
0	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
8	Subventions d'investissement (3)	24 800,00
5	Emprunts et dettes assimilées	0,00
8	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
122	Opération d'équipement n° 122	5 452,00
123	Opération d'équipement n° 123	16 000,00
143	Opération d'équipement n° 143	2 287,00
159	Opération d'équipement n° 159	1 468,00
169	Opération d'équipement n° 169	6 480,00
175	Opération d'équipement n° 175	38 355,00
185	Opération d'équipement n° 185	5 880,00
193	Opération d'équipement n° 193	420 360,00
205	Opération d'équipement n° 205	3 039,00
234	Opération d'équipement n° 234	4 253,00
243	Opération d'équipement n° 243	1 620,00
300	Opération d'équipement n° 300	34 716,00
309	Opération d'équipement n° 309	30 261,00
311	Opération d'équipement n° 311	700,00
312	Opération d'équipement n° 312	26 938,00
315	Opération d'équipement n° 315	54 654,00
98	Opération d'équipement n° 98	900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	101 737,50
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(11)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements : et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements : et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES			C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	(III)	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL			565 255,50
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		565 255,50
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 0 7.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 434 943,00	3 414 316,13
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	779 900,50	565 255,50
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 764 728,13	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 979 571,63	3 979 571,63
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 164 580,27	4 688 788,82
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 475 791,45
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		5 164 580,27	5 164 580,27
TOTAL DU BUDGET (4)		9 144 151,90	9 144 151,90

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GENERALE DU BUDGET			II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT			C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	155 580,94	99 041,00	50 520,00	50 520,00	149 561,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	101 737,50	101 737,50	69 500,00	69 500,00	171 237,50
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 533 558,94	554 322,00	1 841 923,00	1 841 923,00	2 396 245,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 790 877,38	755 100,50	1 961 943,00	1 961 943,00	2 717 043,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (8)	24 800,00	24 800,00	0,00	0,00	24 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	379 271,43	0,00	422 000,00	422 000,00	422 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		404 071,43	24 800,00	422 000,00	422 000,00	446 800,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 194 948,81	779 900,50	2 383 943,00	2 383 943,00	3 163 843,50

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	10 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		110 000,00		51 000,00	51 000,00	51 000,00

TOTAL	3 304 948,81	779 900,50	2 434 943,00	2 434 943,00	3 214 843,50
-------	--------------	------------	--------------	--------------	--------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	764 728,13
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 979 571,63
--	--------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 : DI 040 = RF 042 : RI 040 = DF 042 : DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT				C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée (= RAR + vote)
18	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	849 165,32	565 255,50	40 000,00	605 255,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	314 478,58	0,00	640 832,73	640 832,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 163 643,90	565 255,50	680 832,73	680 832,73
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	985 404,17	0,00	979 373,13	979 373,13
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
Total des recettes financières		1 110 404,17	0,00	1 311 873,13	1 311 873,13
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 274 048,07	565 255,50	1 992 705,86	1 992 705,86
			565 255,50	1 992 705,86	2 557 961,36

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 050 156,56		1 341 610,27	1 341 610,27
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 180 156,56		1 421 610,27	1 421 610,27
TOTAL		3 454 204,63	565 255,50	3 414 316,13	3 979 571,63

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 979 571,63

Pour information :				
Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.				
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)				1 370 610,27

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amputation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT		C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
11	Charges à caractère général (3)	1 099 560,15	0,00	988 150,00	988 150,00	988 150,00
12	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 688 567,00	0,00	1 688 000,00	1 688 000,00	1 688 000,00
14	Atténuations de produits	280 186,00	0,00	279 553,00	279 553,00	279 553,00
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	605 098,00	0,00	611 767,00	611 767,00	611 767,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 673 411,15	0,00	3 567 470,00	3 567 470,00	3 567 470,00
66	Charges financières	200 600,00	0,00	211 500,00	211 500,00	211 500,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	295,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 876 306,15	0,00	3 792 970,00	3 792 970,00	3 792 970,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 050 156,56		1 341 610,27	1 341 610,27	1 341 610,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 080 156,56		1 371 610,27	1 371 610,27	1 371 610,27

TOTAL	4 956 462,71	0,00	5 164 580,27	5 164 580,27	5 164 580,27
-------	--------------	------	--------------	--------------	--------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		=		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				5 164 580,27

(1) Voir état LB pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043
(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT			C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	38 000,00	0,00	9 700,00	9 700,00	9 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	249 250,00	0,00	265 700,00	265 700,00	265 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	922 609,82	0,00	922 454,82	922 454,82	922 454,82
731	Fiscalité locale	2 106 056,00	0,00	2 263 282,00	2 263 282,00	2 263 282,00
74	Dotations et participations (3)	1 021 189,50	0,00	1 060 841,00	1 060 841,00	1 060 841,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	162 585,00	0,00	160 900,00	160 900,00	160 900,00
Total des recettes de gestion courante		4 499 692,32	0,00	4 682 877,82	4 682 877,82	4 682 877,82
76	Produits financiers	15,00	0,00	15,00	15,00	15,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	867,00		396,00	396,00	396,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 502 574,32	0,00	4 687 788,82	4 687 788,82	4 687 788,82

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	10 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00

TOTAL	4 512 574,32	0,00	4 688 788,82	4 688 788,82	4 688 788,82	4 688 788,82
-------	--------------	------	--------------	--------------	--------------	--------------

			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		475 791,45	
--	--	--	------------------------------------	--	------------	--

			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		5 164 580,27	
--	--	--	---	--	--------------	--

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 370 610,27
---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent ces recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 : DI 040 = RF 042 : RI 040 = DF 042 : DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE - DEPENSES

II
D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (3)	24 800,00	0,00	24 800,00
Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	422 000,00	0,00	422 000,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	2 545 806,00		2 545 806,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	171 237,50	0,00	171 237,50
Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
RSA	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	1 000,00	1 000,00
Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
Stocks et en-cours		0,00	0,00
3...		0,00	0,00
Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total	3 163 843,50	51 000,00	3 214 843,50

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

764 728,13

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 979 571,63

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	988 150,00		988 150,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 688 000,00		1 688 000,00
014 Atténuations de produits	279 553,00		279 553,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	6 111 767,00	0,00	6 111 767,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	211 500,00	0,00	211 500,00
67 Charges spécifiques (9)	13 000,00	0,00	13 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	30 000,00	31 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 341 610,27	1 341 610,27
Depenses de fonctionnement - Total	3 792 970,00	1 371 610,27	5 164 580,27

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 164 580,27

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M4.57.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en M-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et C17.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES

II
D2

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	325 000,00	0,00	325 000,00
Subventions d'investissement (regues) (3)	605 255,50	0,00	605 255,50
Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	645 832,73	0,00	645 832,73
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00
Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
RSA	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
28		30 000,00	30 000,00
29		0,00	0,00
39		0,00	0,00
3...		0,00	0,00
45	0,00	0,00	0,00
481		0,00	0,00
49		0,00	0,00
59		0,00	0,00
021		1 341 610,27	1 341 610,27
024	2 500,00		2 500,00
Recettes d'investissement – Total	1 578 588,23	1 421 610,27	3 000 198,50

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 979 373,13

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 979 571,63

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	9 700,00		9 700,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	265 700,00		265 700,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	922 454,82		922 454,82
731 Fiscalité locale	2 263 282,00		2 263 282,00
74 Dotations et participations (8)	1 060 841,00		1 060 841,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	160 900,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	15,00	0,00	15,00
77 Produits spécifiques (8)	4 500,00	0,00	4 500,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	396,00	1 000,00	1 396,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	4 687 788,82	1 000,00	4 688 788,82

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 475 791,45

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 164 580,27

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 016.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****A****DEPENSES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		3 304 948,81	779 900,50	0,00	2 434 943,00	2 434 943,00	0,00	2 434 943,00	3 214 843,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	101 737,50	101 737,50	0,00	69 500,00	69 500,00	0,00	69 500,00	171 237,50
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 689 139,88	653 363,00	0,00	1 892 443,00	1 892 443,00	0,00	1 892 443,00	2 545 806,00
Total des dépenses d'équipement		2 790 877,38	755 100,50	0,00	1 961 943,00	1 961 943,00	0,00	1 961 943,00	2 717 043,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	24 800,00	24 800,00		0,00	0,00		0,00	24 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	379 271,43	0,00		422 000,00	422 000,00		422 000,00	422 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		404 071,43	24 800,00	0,00	422 000,00	422 000,00	0,00	422 000,00	446 800,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 194 948,81	779 900,50	0,00	2 383 943,00	2 383 943,00	0,00	2 383 943,00	3 163 843,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	10 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		110 000,00			51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)**764 728,13****Total des dépenses d'investissement cumulées****3 979 571,63**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DL 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DL 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****A****RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 468 800,46	565 255,50	2 434 943,00	2 434 943,00	3 000 198,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	849 165,32	565 255,50	40 000,00	40 000,00	605 255,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	314 478,58	0,00	640 832,73	640 832,73	640 832,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 163 643,90	565 255,50	680 832,73	680 832,73	1 246 088,23
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Total des recettes financières		125 000,00	0,00	332 500,00	332 500,00	332 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 288 643,90	565 255,50	1 013 332,73	1 013 332,73	1 578 588,23
021	Virement de la section de fonctionnement	1 050 156,56		1 341 610,27	1 341 610,27	1 341 610,27
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		1 180 156,56		1 421 610,27	1 421 610,27	1 421 610,27

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**0,00****Affectation au compte 1068 (8)****979 373,13****Total des recettes d'investissement cumulées****3 979 571,63**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 304 948,81	779 900,50	0,00	2 434 943,00	2 434 943,00	0,00	2 434 943,00	3 214 843,50
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	101 737,50	101 737,50	0,00	69 500,00	69 500,00	0,00	69 500,00	171 237,50
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	56 737,50	56 737,50		0,00	0,00	0,00	0,00	56 737,50
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	15 000,00	15 000,00		61 500,00	61 500,00	0,00	61 500,00	76 500,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	20 000,00	20 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 000,00	10 000,00		-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 689 139,88	653 363,00	0,00	1 892 443,00	1 892 443,00	0,00	1 892 443,00	2 545 806,00
Total des dépenses d'équipement		2 790 877,38	755 100,50	0,00	1 961 943,00	1 961 943,00	0,00	1 961 943,00	2 717 043,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	24 800,00	24 800,00		0,00	0,00		0,00	24 800,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	24 800,00	24 800,00		0,00	0,00		0,00	24 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	379 271,43	0,00		422 000,00	422 000,00		422 000,00	422 000,00
1641	Emprunts en euros	374 271,43	0,00		417 000,00	417 000,00		417 000,00	417 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		404 071,43	24 800,00	0,00	422 000,00	422 000,00	0,00	422 000,00	446 800,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 194 948,81	779 900,50	0,00	2 383 943,00	2 383 943,00	0,00	2 383 943,00	3 163 843,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	10 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	Charges transférées (7)	10 000,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	10 000,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	100 000,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre		110 000,00		51 000,00	51 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N°	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
22	ACQUISITION MATERIELS DIVERS		66 038,00	5 452,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
23	ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT		66 505,76	16 000,00	74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00
143	ACQUISITION FONCIERE		0,00	2 287,00	-2 287,00	-2 287,00	0,00	-2 287,00
159	BATIMENT CIMETIERE ET CHAPELLE		0,00	1 468,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
161	BATIMENT ECOLE		112 947,17	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	PRIMAIRE							
164	BATIMENT TENNIS		399,60	0,00	29 600,00	29 600,00	0,00	29 600,00
169	BATIMENT		26 543,58	6 480,00	10 520,00	10 520,00	0,00	10 520,00
	REHABILITATION MAIRIE							
175	BATIMENT CASINO		159 868,58	38 355,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00
177	BATIMENT PISCINE		556,68	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
180	ILLUMINATIONS NOEL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
185	BATIMENT TRESORERIE		62 160,35	5 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DANS hopital militaire							
188	TRAVAUX VOIRIE		0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
	RESEAUX PLUVIAUX							
190	VOIRIE AVENUE DE LA LANDE		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
193	BATIMENT CENTRE		772 413,79	420 360,00	1 038 000,00	1 038 000,00	0,00	1 038 000,00
	ULYSSE							
194	BATIMENT SALLE DES FETES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
198	VOIRIE AVENUE CHARCOT		0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00
205	BATIMENT EGLISE PRIVAT		0,00	3 039,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
212	BATIMENT STADE		71 259,08	0,00	14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00
213	BATIMENT HALLES		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
215	BATIMENT PRIVAT + ANNEXE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
220	BATIMENTS ECOLE MATERNELLE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
221	BATIMENT MAIRIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
228	AVENUE REPUBLIQUE							
231	BATIMENT CEDRES FONTAINE VILLE		0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
234	VIDEO SURVEILLANCE		55 386,36	4 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00
236	BATIMENT CANTINE SCOLAIRE		45 334,39	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	SCOLAIRE							
243	VOIRIE RUE DES PASSERELLES		0,00	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
249	TERRAIN JEUX D'ENFANTS RUE BOULOGNE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
267	BATIMENT EGLISE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	VOIRIE JOFFRE		0,00	0,00	108 300,00	108 300,00	0,00	108 300,00
278	AIRE CAMPING CARS		0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
289	AIRE DE JEUX CITY SPORTS		21 905,71	0,00	8 160,00	8 160,00	0,00	8 160,00
290	ACCESSIBILITE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
297	SIGNALÉTIQUE		0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00
299	SQUARE RENE CASSIN		3 504,92	0,00	114 000,00	114 000,00	0,00	114 000,00
300	ETUDES THERMALISME AMENAGEMENT ACCUEIL		68 389,87	34 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
304	SITE VTT		987,60	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
306	ECONOMIE D'ENERGIE LOCAUX ASSOCIATIFS		3 697,57	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
308	BATIMENTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS		5 618,11	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
309	PLANTATIONS		47 729,16	30 261,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311	TOURISME-ATTRACTIVITE		3 600,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
312	RESEAUX SECS		16 967,04	26 938,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
313	MOBILIER URBAIN		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	DECORATIONS VILLE		20 461,51	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
315	BOURG CENTRE		35 923,60	54 654,00	0,00	0,00	0,00	0,00
316	ETUDE URBAINE PLU		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
317	PHOTOVOLTAÏQUE		0,00	0,00	7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00
62	BATIMENTS DIVERS		0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
68	RECHERCHE EAU THERMALE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
98	VOIRIE RESEAUX DIVERS		32 483,97	900,00	23 900,00	23 900,00	0,00	23 900,00
TOTAL			1 700 682,40	653 363,00	1 892 443,00	1 892 443,00	0,00	1 892 443,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS (M57) - COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

et état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122
LIBELLE : ACQUISITION MATERIELS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	66 038,00 34 112,64	5 452,00 0,00	70 000,00 0,00	70 000,00 0,00
2051	Concessions, droits similaires	34 112,64	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 925,36	5 452,00	70 000,00	70 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	31 925,36	5 452,00	70 000,00	70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-75 452,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / rt. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	66 505,76	16 000,00	74 000,00	74 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	66 505,76	16 000,00	74 000,00	74 000,00
2182	Matériel de transport	66 505,76	16 000,00	74 000,00	74 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-90 000,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 143
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 a	2 287,00	-2 287,00 b	-2 287,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 287,00	-2 287,00	-2 287,00
2112	Terrains de voirie	0,00	2 287,00	-2 287,00	-2 287,00
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138)	0,00 c	0,00	0,00 d	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 159
LIBELLE : BATIMENT CIMETIERE ET CHAPELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

chap. / rt. (2)		Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
EPENSES			0,00	a	1 468,00	b	10 000,00
0	204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00		0,00
204	(6)	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00
21		Immobilisations corporelles	0,00		1 468,00		10 000,00
2131		Bâtiments publics	0,00		1 468,00		10 000,00
22		Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00
23		Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		6 770,60	c	611,50	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 770,60		611,50		0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	6 770,60		0,00		611,50
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00		611,50		-611,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)					-10 856.50
-------------------------------	--	--	--	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 161
 LIBELLE : BATIMENT ECOLE PRIMAIRE
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	112 947,17 a	0,00	20 000,00 b	20 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
	(6)				
21	Immobilisations corporelles	112 947,17	0,00	20 000,00	20 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	112 947,17	0,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	18 090 16 c	22 911,00	0,00 d	0,00
		18 090 16	22 911,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	18 090 16	22 911,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
	(6)				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = ic + d) – (a + b) (5)			2 911,00
--------------------------------------	--	--	-----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 164
LIBELLE : BATIMENT TENNIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Vote de l'assemblée
0	EPENSES			
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	399,60	0,00	29 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	399,60	0,00	29 600,00
212	Agencements et aménagements de terrains	399,60	0,00	29 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-29 600,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 169
LIBELLE : BATIMENT REHABILITATION MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		26 543,58	a	6 480,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 543,58		6 480,00	10 520,00
203	Frais d'études, recherche, développement	26 543,58		6 480,00	10 520,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
21	(6)				
2131	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
2188	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00
22	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
21	(6)				
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = c + d) – (a + b) (5)		-17 000,00
------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au p an de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 175
LIBELLE : BATIMENT CASINO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EXPENSES					
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	159 868,58	a38 355,00	54 000,00	b54 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	159 868,58	38 355,00	54 000,00	54 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	159 868,58	38 355,00	54 000,00	54 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
		0,00	c0,00	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-92 355,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 177
LIBELLE : BATIMENT PISCINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	556.68 a	0,00	5 000,00	b 5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	556.68	0,00	5 000,00	5 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	556.68	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-5 000,00
-------------------------------	--	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 180
LIBELLE : ILLUMINATIONS NOEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Saut 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 185
LIBELLE : BATIMENT TRESORERIE DANS hopital militaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		62 160,35	a	5 880,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, développement, recherche,	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
(6)					
21	Immobilisations corporelles	62 160,35	5 880,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	62 160,35	5 880,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
(6)					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-5 880,00
-------------------------------	--	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domiant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 188
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE RESEAUX PLUVIAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / rt. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a	4 000,00	b 4 000,00
		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
	(6)				
21	Immobilisations corporelles	0,00		4 000,00	4 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00		4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (regues) (sauf le 138)	0,00	c	0,00	d 0,00
		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
	(6)				
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-4 000,00
-------------------------------	--	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 190
LIBELLE : VOIRIE AVENUE DE LA LANDE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	20 000,00	b 20 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-20 000,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 193
LIBELLE : BATIMENT CENTRE ULYSSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
0	EXPENSES	772 413,79	a	1 038 000,00	b	1 038 000,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 750,67		4 176,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	6 750,67		4 176,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	765 663,12		416 184,00	1 038 000,00	1 038 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	742 543,57		416 184,00	900 000,00	900 000,00
2135	Installations générales, agencements	23 119,55		0,00	60 000,00	60 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		0,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	58 000,00	58 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		46 002,60	c	506 250,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	46 002,60		506 250,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		40 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00		40 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		35 000,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00		283 911,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	46 002,60		107 339,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-952 110,00
-------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 194
 LIBELLE : BATIMENT SALLE DES FETES
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
		a			b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
		c			d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = [c + d) – (a + b) (5)		0,00
-----------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (4) Sauf 165, 166 et 16449.
 (5) Indiquer le signe algébrique.
 (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 198
LIBELLE : VOIRIE AVENUE CHARCOT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / rt. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
0	EPENSES	0,00	a	46 000,00	46 000,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-46 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 205
LIBELLE : BATIMENT EGLISE PRIVAT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 a	3 039,00	20 900,00 b	20 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 039,00	20 900,00	20 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	3 039,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 c	0,00	0,00 d	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = c + d) – (a + b) (5)			-23 039,00
------------------------------	--	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 212
LIBELLE : BATIMENT STADE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENDENSES				
chap. / rt (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Vote de l'assemblée
EXPENSES		71 259,08	a	14 400,00
b	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
(6)				
21	Immobilisations corporelles	71 259,08	0,00	14 400,00
212	Agencements et aménagements de terrains	70 769,40	0,00	14 400,00
21538	Autres réseaux	489,68	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-14 400,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 213
 LIBELLE : BATIMENT HALLES
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 000,00	b 5 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	d 0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = [c + d] – (a + b) (5)		-5 000,00
-------------------------------	--	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (4) Sauf 165, 166 et 16449.
 (5) Indiquer le signe algébrique.
 (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 215
LIBELLE : BATIMENT PRIVAT + ANNEXE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EPENSES		0,00	a	0,00	b
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Saut 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 220
LIBELLE : BATIMENTS ECOLE MATERNELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = [c + d] – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 221
LIBELLE : BATIMENT MAIRIE AVENUE REPUBLIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EXPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 228
LIBELLE : BATIMENT CEDRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	30 000,00	b 30 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
(6)					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
(6)					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-30 000,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 231
LIBELLE : FONTAINE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EXPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Saut 165, 166 et 1649.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 234
LIBELLE : VIDEO SURVEILLANCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 386,36 a	4 253,00	20 000,00 b	20 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
(6)					
21	Immobilisations corporelles	55 386,36	4 253,00	20 000,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	17 086,46	4 253,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres inst. matériel outill. techniques	38 299,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 c	0,00	0,00 d	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
(6)					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = c + d) – (a + b) (5)		-24 253,00
------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 236
LIBELLE : BATIMENT CANTINE SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / Art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EXPENSES		45 334,39	a	0,00	3 250,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 334,39	0,00	3 250,00	3 250,00
2131	Bâtiments publics	45 334,39	0,00	3 250,00	3 250,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-3 250,00
-------------------------------	--	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 243
LIBELLE : VOIRIE RUE DES PASSERELLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 620,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 620,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	1 620,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = c + d) – (a + b) (5)		-1 620,00
------------------------------	--	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 249
LIBELLE : TERRAIN JEUX D"ENFANTS RUE BOULOGNE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EPENSES					
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a	0,00	b
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c	0,00	d
		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Saut 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 250
LIBELLE : VOIRIE CLEMENCEAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		40 000,00
-------------------------------	--	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 267
LIBELLE : BATIMENT EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Vote de l'assemblée
DEPENSES				
10	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 274
LIBELLE : VOIRIE JOFFRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	108 300,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	108 300,00	108 300,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	108 300,00	108 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = 'c + d) – (a + b) (5)		-108 300,00
-------------------------------	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 278
LIBELLE : AIRE CAMPING CARS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EXPENSES					
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a	25 000,00	b25 000,00
		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
	(6)				
21	Immobilisations corporelles	0,00		25 000,00	25 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00		25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c	0,00	d0,00
		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
	(6)				
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-25 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Saut 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 289
LIBELLE : AIRE DE JEUX CITY SPORTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 905,71 a	0,00	8 - 60,00 b	8 160,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 905,71	0,00	8 160,00	8 160,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 905,71	0,00	8 - 60,00	8 160,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 c	0,00	0,00 d	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = c + d) – (a + b) (5)		-8 160,00
------------------------------	--	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 290
LIBELLE : ACCESSIBILITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

chap. / rt. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EPENSES			a			b
0	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération,
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes,
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement,
(4) Sauf 165, 166 et 16449,
(5) Indiquer le signe algébrique,
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 297
LIBELLE : SIGNALÉTIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporel es (sauf 204)	0.00 a	0.00	11 000.00	b 11 000.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00	0.00
21	(6) Immobilisations corporelles	0.00	0.00	11 000.00	11 000.00
2152	Installations de voirie	0.00	0.00	11 000.00	11 000.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0.00	0.00	0.00	0.00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0.00 c	0.00	0.00	d 0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0.00	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (2324)	0.00	0.00	0.00	0.00

Solde = ic + d) – (a + b) (5)		-11 000,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 299
LIBELLE : SQUARE RENE CASSIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES				
Chap. / rt. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Vote de l'assemblée
0 0 204	EPENSES			
	Immobilisations incorporelles (sauf	3 504,92	a 0,00	114 000,00
	204)	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
	(6)			
21	Immobilisations corporelles	3 504,92	0,00	114 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	3 504,92	0,00	114 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-114 000,00
-------------------------------	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 300
LIBELLE : ETUDES THERMALISME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 389,87	34 716,00	0,00	0,00
		68 389,87	34 716,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	68 389,87	34 716,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	3 683,00	0,00	0,00
		0,00	3 683,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	3 683,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-31 033,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 301
LIBELLE : POLE HANDISPORT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES						
Chap. / art. (2)	Libellé	Realisations cumulées au 01/07/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a	0,00	b	0,00
		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)						
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Saut 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 304
LIBELLE : AMENAGEMENT ACCUEIL SITE VTT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	987,60	0,00	5 000,00	5 000,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	987,60	0,00	5 000,00	5 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	987,60	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-5 000,00
-------------------------------	--	-----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 306
LIBELLE : ECONOMIE D'ENERGIE LOCAUX ASSOCIATIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
203	EXPENSES	3 697,57	a	40 000,00	b 40 000,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	3 697,57	0,00	40 000,00	40 000,00
203	Frais d'études, de recherche, de développement	3 697,57	0,00	40 000,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
13	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-40 000,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Saut 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 308
LIBELLE : BATIMENTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 618,11 0,00	0,00 0,00	20 000,00 0,00	20 000,00 0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 618,11	0,00	20 000,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 618,11	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-20 000,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dominant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 309
LIBELLE : PLANTATIONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES						
chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
EXPENSES		47 729,16	a	30 261,00	b	0,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	47 729,16		30 261,00		0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	47 729,16		30 261,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 261,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 311
LIBELLE : TOURISME-ATTRACTIVITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 600,00 3 600,00	700,00 700,00	0,00 0,00	b 0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 600,00	700,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-700,00
-------------------------------	--	---------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 312
LIBELLE : RESEAUX SECS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

chap. / rt (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EPENSES		16 967,04	a 26 938,00	0,00	b 0,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 967,04	26 938,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	16 967,04	26 938,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-26 938,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 313
LIBELLE : MOBILIER URBAIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3
(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 314 LIBELLE : DECORATIONS VILLE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME		

DEPENSES				
Chap. / rt. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Vote de l'assemblée
EPENSES		20 461,51	a	18 000,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
204	(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 461,51	0,00	18 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 461,51	0,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-18 000,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 315
LIBELLE : BOURG CENTRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 923,60	54 654,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	27 590,80	52 969,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	27 590,80	52 969,00	0,00	0,00
	(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 332,80	1 685,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	8 332,80	1 685,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (recettes) (sauf le 138)	0,00	15 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	15 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
	(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-39 654,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 316
LIBELLE : ETUDE URBAINE PLU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES					
chap. / rt. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
EPENSES					
204	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	a	0,00	b
		0,00		0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c	0,00	d
		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		0,00
-------------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 317
LIBELLE : PHOTOVOLTAIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a	7 600,00	b 7 600,00
		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00			
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	7 600,00	7 600,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 1338)	12 000,00	c 16 800,00	0,00	d 0,00
		12 000,00	16 800,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	12 000,00	16 800,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	9 200,00
-------------------------------	----------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 62
LIBELLE : BATIMENTS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
0	EXPENSES	0,00	a	40 000,00	b 40 000,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
204	(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-40 000,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 68
LIBELLE : RECHERCHE EAU THERMALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = c + d – (a + b) (5)		0,00
-----------------------------	--	------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 98
LIBELLE : VOIRIE RESEAUX DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
10	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 483,97	a 900,00	23 900,00	b 23 900,00
		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 483,97	900,00	23 900,00	23 900,00
212	Agencements et aménagements de terrains	3 144,96	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	29 339,01	900,00	23 900,00	23 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)					
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)		-24 800,00
-------------------------------	--	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS (M57) - COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée municipale (3)	(RAR N-1 + Vote) III = I + II
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	100 000,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		1 180 156,56		1 421 610,27	1 421 610,27	1 421 610,27

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET	
III	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL										
011	Charges à caractère général (3)	1 099 560,15	0,00	0,00	988 150,00	988 150,00	0,00	988 150,00	1 688 000,00	988 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 688 567,00	0,00	0,00	1 688 000,00	1 688 000,00	0,00	1 688 000,00	1 688 000,00	1 688 000,00
014	Atténuations de produits	280 186,00	0,00	0,00	279 553,00	279 553,00	0,00	279 553,00	279 553,00	279 553,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	605 098,00	0,00	0,00	611 767,00	611 767,00	0,00	611 767,00	611 767,00	611 767,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 673 411,15	0,00	0,00	3 567 470,00	3 567 470,00	0,00	3 567 470,00	3 567 470,00	3 567 470,00
66	Charges financières	200 600,00	0,00	0,00	211 500,00	211 500,00	0,00	211 500,00	211 500,00	211 500,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	295,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
Total des dépenses financières		202 895,00	0,00	0,00	225 500,00	225 500,00	0,00	225 500,00	225 500,00	225 500,00
Total des dépenses réelles		3 876 306,15	0,00	0,00	3 792 970,00	3 792 970,00	0,00	3 792 970,00	3 792 970,00	3 792 970,00
023	Virement à la section d'investissement	1 050 156,56			1 341 610,27	1 341 610,27		1 341 610,27	1 341 610,27	1 341 610,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	30 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 080 156,56			1 371 610,27	1 371 610,27		1 371 610,27	1 371 610,27	1 371 610,27

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		5 164 580,27
---	--	--------------

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

La séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS (M57) - COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 956 462,71	0,00	0,00	5 164 580,27	5 164 580,27	0,00	5 164 580,27	5 164 580,27
011	Charges à caractère général (4)	1 099 560,15	0,00	0,00	988 150,00	988 150,00	0,00	988 150,00	988 150,00
6042	Achats de prestations de services	41 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60611	Eau et assainissement	40 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60612	Énergie - Électricité	345 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
60622	Carburants	25 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	300,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60624	Produits de traitement	8 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	14 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	39 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
6067	Fournitures scolaires	7 100,00	0,00		7 100,00	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	29 000,00	0,00		41 800,00	41 800,00	0,00	41 800,00	41 800,00
612	Redevances de crédit-bail	27 710,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
613	Locations	42 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	540,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	16 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	22 800,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	54 800,00	0,00		57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
6161	Multirisques	66 320,15	0,00		72 300,00	72 300,00	0,00	72 300,00	72 300,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6168	Autres primes d'assurance	18 500,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	32 500,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour l'information des crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour l'information des crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	13 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	24 500,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	18 540,00	0,00	7 700,00	10 000,00	10 000,00	0,00	7 700,00	7 700,00
625	Déplacements et missions	11 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais	23 000,00	0,00	23 650,00	23 650,00	23 650,00	0,00	23 650,00	23 650,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	43 200,00	0,00	42 000,00	500,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	100,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6284	Redevances pour services rendus	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	46 350,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 688 567,00	0,00	1 688 000,00	1 688 000,00	1 688 000,00		1 688 000,00	1 688 000,00
6218	Autre personnel extérieur	9 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	22 200,00	0,00	23 300,00	23 300,00	23 300,00		23 300,00	23 300,00
6411	Personnel titulaire	862 000,00	0,00	893 000,00	893 000,00	893 000,00		893 000,00	893 000,00
6413	Personnel non titulaire	206 965,00	0,00	258 000,00	258 000,00	258 000,00		258 000,00	258 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	519 300,00	0,00	504 300,00	504 300,00	504 300,00		504 300,00	504 300,00
6470	Autres charges sociales	62 567,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00		9 400,00	9 400,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	280 186,00	0,00	279 553,00	279 553,00	279 553,00		279 553,00	279 553,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	4 500,00	0,00	3 867,00	3 867,00	3 867,00		3 867,00	3 867,00
739221	FNIGIR	275 686,00	0,00	275 686,00	275 686,00	275 686,00		275 686,00	275 686,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	605 098,00	0,00	611 767,00	611 767,00	611 767,00		611 767,00	611 767,00
65311	Indemnités de fonction	99 700,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00		97 000,00	97 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	4 600,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00		4 800,00	4 800,00
65313	Cotisations de retraite	4 190,00	0,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00		4 100,00	4 100,00
65344	Part patronale	10 370,00	0,00		10 600,00	10 600,00		10 600,00	10 600,00

COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS (M57) - COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	information Crédits gérés hors AE	(RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	7 100,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	80,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6553	Service d'incendie	86 580,00	0,00		90 736,00	90 736,00	0,00	90 736,00	90 736,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	196,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	3 780,00	0,00		7 431,00	7 431,00	0,00	7 431,00	7 431,00
657361	Subv. Fonct. CL de rattachement	6 770,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv.Fonct. BA/régies	67 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	0,00		236 000,00	236 000,00	0,00	236 000,00	236 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	236 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	24 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	200,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65818	Autres	132,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 673 411,15	0,00	0,00	3 567 470,00	3 567 470,00	0,00	3 567 470,00	3 567 470,00
66	Charges financières	200 600,00	0,00		211 500,00	211 500,00		211 500,00	211 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	198 600,00	0,00		211 500,00	211 500,00		211 500,00	211 500,00
6688	Autres	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	295,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	295,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		202 895,00	0,00	0,00	225 500,00	225 500,00		225 500,00	225 500,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAE N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour l'information des crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour l'information des crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des dépenses réelles		3 876 306,15	0,00	0,00	3 792 970,00	3 792 970,00	0,00	3 792 970,00	3 792 970,00
023	Virement à la section d'investissement	1 050 156,56		1 341 610,27	1 341 610,27	1 341 610,27		1 341 610,27	1 341 610,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 080 156,56			1 371 610,27	1 371 610,27		1 371 610,27	1 371 610,27

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE****B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 512 574,32	0,00	4 688 788,82	4 688 788,82	4 688 788,82
013	Atténuations de charges (3)	38 000,00	0,00	9 700,00	9 700,00	9 700,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	38 000,00	0,00	9 700,00	9 700,00	9 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	249 250,00	0,00	265 700,00	265 700,00	265 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	42 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70688	Autres prestations de services	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	86 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	94 100,00	94 100,00	94 100,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	56 400,00	0,00	60 700,00	60 700,00	60 700,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 600,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	922 609,82	0,00	922 454,82	922 454,82	922 454,82
73211	Attribution de compensation	869 454,82	0,00	869 454,82	869 454,82	869 454,82
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	53 155,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
731	Fiscalité locale	2 106 058,00	0,00	2 263 282,00	2 263 282,00	2 263 282,00
73111	Impôts directs locaux	1 886 058,00	0,00	2 028 237,00	2 028 237,00	2 028 237,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	70 000,00	0,00	73 045,00	73 045,00	73 045,00
73154	Droits de place	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
731732	Prélèvement sur les produits des jeux	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 021 189,50	0,00	1 060 841,00	1 060 841,00	1 060 841,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	466 509,00	0,00	466 000,00	466 000,00	466 000,00
741121	DSR des communes	416 313,00	0,00	416 000,00	416 000,00	416 000,00
741127	DNP des communes	52 982,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	485,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
74718	Autres participations Etat	13 979,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	305,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74748	Participation autres communes	55 000,00	0,00	13 620,00	13 620,00	13 620,00
7478	Participation Autres organismes	6 059,50	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	4 479,00	0,00	4 527,00	4 527,00	4 527,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	30 494,00	30 494,00	30 494,00
7484	Dotation de recensement	5 078,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	162 585,00	0,00	160 900,00	160 900,00	160 900,00
752	Revenus des immeubles	133 585,00	0,00	134 000,00	134 000,00	134 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	8 900,00	8 900,00	8 900,00
Total des recettes de gestion des services		4 499 692,32	0,00	4 682 877,82	4 682 877,82	4 682 877,82
76	Produits financiers	15,00	0,00	15,00	15,00	15,00
761	Produits de participation	0,00	0,00	15,00	15,00	15,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	867,00		396,00	396,00	396,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	867,00		396,00	396,00	396,00
Total des recettes réelles		4 502 574,32	0,00	4 687 788,82	4 687 788,82	4 687 788,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	10 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
72	Production immobilisée	10 000,00		0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		10 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalesées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	signature	Date de d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	
								Taux initial						Taux actueliel	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 087 642,89										
1641 Emprunts en euros (Total)					9 087 642,89										
0292082	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/12/2012	2013-03-29	01/02/2014	889 500,00	F		3,910	EURO	A	C	N	A-1		
02ix2n017pr	CREDIT AGRICOLE	30/07/2012	2012-07-30	30/12/2012	150 000,00	F		5,140	EURO	T	X Autres	N	A-1		
1378529 MAISON ASSOCIATION	CREDIT AGRICOLE	09/09/2016	2016-09-09	01/01/2017	250 000,00	F		1,440	EURO	T	X Autres	N	A-1		
200,000 theatre 0259515	DEXIA CREDIT LOCAL	03/04/2007	2007-05-01	01/06/2007	200 000,00	F		4,450	EURO	A	C	N	A-1		
270,000 € pont bilouiel	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	02/04/2007	2007-05-21	01/07/2007	270 000,00	V		3,940	EURO	A	C	N	A-1		
34 000 € pluvial dexia	DEXIA CREDIT LOCAL	15/04/2010	2010-04-30	01/10/2010	34 000,00	F		3,290	EURO	T	X Autres	N	A-1		
4448367 piscine	CAISSE D'EPARGNE LANG ROUSSIL	31/03/2015	2015-08-25	25/08/2016	320 000,00	F		1,980	EURO	A	C	N	A-1		
8102884 8201441	CAISSE D'EPARGNE LANG ROUSSIL	05/06/2012	2012-11-10	25/02/2013	50 000,00	F		5,110	EURO	T	X Autres	N	A-1		
AJUSTEMENT CRD AU 31-12-2023	SIVU DE L'ORB	31/12/2023	2023-12-31	01/01/2024	-0,11	F		0,000	EURO	A	C	N	A-1		
ALR200211692 PRET VOIRIE 2002	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/03/2003	2003-03-25	25/03/2003	305 000,00	V		5,150	EURO	T	X Autres	N	A-1		
ALR200211692 PRET VOIRIE 2002	CREDIT AGRICOLE	25/03/2003	2003-03-25	25/03/2003	170 000,00	V		5,150	EURO	T	X Autres	N	A-1		
ATELIER 140,000 €	CREDIT AGRICOLE	14/11/2011	2011-12-15	19/04/2012	140 000,00	F		4,550	EURO	T	X Autres	N	A-1		
Achat hotel mas 00489499	CREDIT AGRICOLE	22/10/2008	2009-03-05	05/06/2009	530 000,00	F		5,140	EURO	T	X Autres	N	A-1		
BOURGES 1°T 100,000 €	CREDIT AGRICOLE	14/11/2011	2011-12-15	19/04/2012	100 000,00	F		4,550	EURO	T	X Autres	N	A-1		
CANTINE 185,000 €	CREDIT AGRICOLE	14/11/2011	2011-12-15	19/04/2012	185 000,00	F		4,480	EURO	T	X Autres	N	A-1		
EMP 300,000 € MAIRIE 1312584	CAISSE D'EPARGNE LANG ROUSSIL	05/10/2009	2010-02-25	25/06/2010	300 000,00	F		4,300	EURO	T	X Autres	N	A-1		
EMP 335000 €	CREDIT AGRICOLE	05/10/2009	2009-12-15	05/01/2010	335 000,00	V		1,469	EURO	T	X Autres	N	A-1		
PERCEP01Y1W0010PR	CREDIT AGRICOLE	05/10/2009	2009-12-15	05/01/2010	695 000,00	V		1,469	Eurbor 3 mois	T	X Autres	N	A-1		
EMP 335000 €	CREDIT AGRICOLE	05/10/2009	2009-12-15	05/01/2010	695 000,00	V		1,469	Eurbor 3 mois	T	X Autres	N	A-1		
PERCEP01Y1W0010PR	CREDIT AGRICOLE	05/10/2009	2009-10-05	05/01/2010	160 000,00	V		2,550	Eurbor 3 mois	T	X Autres	N	A-1		
EMP 695 000€ MAIRIE	CREDIT AGRICOLE	05/10/2009	2009-10-05	05/01/2010	741 000,00	V		2,550	EURO	T	X Autres	N	A-1		
EMP 741 000 BAIL CTS	CREDIT AGRICOLE	15/04/2010	2010-06-01	01/07/2010	741 000,00	V		2,550	EURO	T	X Autres	N	A-1		

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS (M57) - COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
EMP 90,770 € BB MAIRAL	CAISSE D'EPARGNE LANG ROUSSIL	05/10/2009	2009-12-01	25/03/2010	105 000,00	F		4,070	4,070	EURO	T	X Autres	N	A-1
EMP 90,770 € BB MAIRAL	CAISSE D'EPARGNE LANG ROUSSIL	05/10/2009	2009-12-01	25/03/2010	90 770,00	F		4,070	4,070	EURO	T	X Autres	N	A-1
EMPRUNT CALMES A1709324	CAISSE D'EPARGNE LANG ROUSSIL	15/05/2009	2009-07-25	25/01/2010	425 000,00	F		4,670	4,670	EURO	S	X Autres	N	A-1
MON542416EUR/0544333/001	LA BANQUE POSTALE	27/06/2022	2022-08-26	01/12/2022	200 000,00	R	Euribor 3 mois	1,443	1,443	EURO	T	C	O	A-1
ULYSSE_300K€_banque_postale	LA BANQUE POSTALE	11/07/2023	2023-09-07	01/01/2024	300 000,00	F		4,240	4,240	EURO	T	C	O	A-1
arc30214 loit tennis 113000 €	CAISSE D'EPARGNE LANG ROUSSIL	25/10/2006	2006-10-25	25/01/2007	113 000,00	V		4,200	4,200	EURO	T	X Autres	N	A-1
empurml 344 000 dont 244 800 t	CAISSE D'EPARGNE LANG ROUSSIL	31/01/2011	2011-07-06	25/10/2011	344 000,00	F		4,070	4,070	EURO	T	X Autres	N	A-1
him 5) tranche 100,000	CREDIT AGRICOLE	22/10/2008	2009-03-05	05/06/2009	100 000,00	F		5,140	5,140	EURO	T	X Autres	N	A-1
htm100000 et ldl 77790 arc3030	CAISSE D'EPARGNE LANG ROUSSIL	06/11/2006	2006-11-25	25/02/2007	177 790,00	V		4,210	4,210	EURO	T	X Autres	N	A-1
pont 50000€ htm 100000 €	CREDIT AGRICOLE	05/11/2007	2007-11-25	25/01/2008	150 000,00	V		4,660	4,660	EURO	T	X Autres	N	A-1
roucarasse 167,258 € htm 100, tranche 293,000 pluvial	CREDIT FONCIER DE FRANCE	07/10/2005	2005-11-25	30/10/2006	535 000,00	F		3,650	3,650	EURO	A	C	N	A-1
voirie 2006 429 583 €	CREDIT AGRICOLE	15/04/2010	2010-04-15	11/09/2010	293 000,00	F		3,990	3,990	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/11/2006	2006-11-23	28/02/2007	429 583,00	V		4,170	4,170	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
									Taux initial	actuariel				
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 087 642,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, R pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 929 063,57					403 599,33	203 615,99	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 929 063,57					403 599,33	203 615,99	0,00	0,00
0292082	N	0,00	A-1	354 816,27	5,00	F		3,910	65 626,63	13 873,32	0,00	0,00
02lx2n017pr	N	0,00	A-1	68 269,02	9,00	F		5,140	7 585,44	3 362,82	0,00	0,00
1378529 MAISON ASSOCIATION	N	0,00	A-1	170 545,36	13,00	F		1,440	12 017,45	2 391,15	0,00	0,00
200.000 theatre 0259515	N	0,00	A-1	104 942,71	12,00	F		4,450	6 805,82	4 669,95	0,00	0,00
270.000 € pont bitoulet	N	0,00	A-1	150 759,68	13,00	V		4,430	8 824,56	6 678,65	0,00	0,00
34.000 € pluvial dexia	N	0,00	A-1	19 429,20	11,75	F		3,290	1 378,06	622,34	0,00	0,00
4448367 piscine	N	0,00	A-1	206 815,72	12,00	F		1,980	15 437,45	4 094,95	0,00	0,00
8102884 8201441	N	0,00	A-1	28 756,37	9,00	F		5,110	2 585,61	1 420,43	0,00	0,00
AJUSTEMENT CRD AU 31-12-2023	N	0,00	A-1	-0,11	1,00	F		0,000	-0,11	0,00	0,00	0,00
ALR200211692 PRET VOIRIE 2002	N	0,00	A-1	78 677,34	4,00	V		5,150	18 157,53	3 766,75	0,00	0,00
ALR200211692 PRET VOIRIE 2002	N	0,00	A-1	9 520,83	1,00	V		4,174	9 520,83	248,25	0,00	0,00
ATELIER 140.000 €	N	0,00	A-1	93 200,02	13,25	F		4,550	5 252,97	4 151,83	0,00	0,00
Achat hotel mas 00489499	N	0,00	A-1	299 556,82	10,25	F		5,140	22 817,59	14 962,09	0,00	0,00
BOURGES 1°T 100.000 €	N	0,00	A-1	67 231,74	13,25	F		4,550	3 789,32	2 995,00	0,00	0,00
CANTINE 185.000 €	N	0,00	A-1	97 861,82	8,25	F		4,480	10 037,29	4 217,15	0,00	0,00
EMP 300.000 € MAIRIE 1312584	N	0,00	A-1	174 470,81	11,25	F		4,300	12 337,45	7 305,07	0,00	0,00
EMP 335000 €	N	0,00	A-1	204 154,72	16,00	V	Euribor 3 mois	4,552	8 891,95	9 142,77	0,00	0,00
PERCEP01Y1W0010PR												
EMP 335000 €	N	0,00	A-1	426 429,53	16,00	V	Euribor 3 mois	4,552	18 573,10	19 097,02	0,00	0,00
PERCEP01Y1W0010PR												
EMP 695 000€ MAIRIE	N	0,00	A-1	80 707,14	12,50	V	Euribor 3 mois	3,470	6 456,56	2 716,52	0,00	0,00
EMP 741 000 BAIL CTS	N	0,00	A-1	468 027,53	16,50	V	Euribor 3 mois	4,745	19 193,49	21 869,75	0,00	0,00
EMP 90.770 € BB MAIRAL	N	0,00	A-1	60 002,56	11,00	F		4,300	4 364,51	2 510,37	0,00	0,00
EMP 90.770 € BB MAIRAL	N	0,00	A-1	35 272,24	6,00	F		4,070	5 299,99	1 355,37	0,00	0,00
EMPRUNT CALMES A1709324	N	0,00	A-1	247 170,79	11,00	F		4,670	17 649,99	11 339,19	0,00	0,00
MON542416EUR/0544333/001	N	0,00	A-1	187 500,00	18,75	R	Euribor 3 mois	4,480	10 000,00	8 232,00	0,00	0,00
ULYSSE_300K€_banque_postale	N	0,00	A-1	300 000,00	15,00	F		4,240	20 000,00	13 250,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 2 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
Annuité de l'exercice												
arc30214 lot tennis 113000 €	N	0,00	A-1	175 440,00	12,75	F		4,070	13 760,00	6 930,40	0,00	0,00
emprunt 344 000 dont 244 800 l	N	0,00	A-1	56 520,07	10,25	F		5,140	4 305,20	2 823,04	0,00	0,00
hlm 5) tranche 100,000	N	0,00	A-1	37 005,14	3,00	V		4,210	11 822,21	1 372,91	0,00	0,00
port 500000€ hlm 100000	N	0,00	A-1	30 000,00	4,00	V		4,660	7 500,00	1 266,94	0,00	0,00
€ roucarrasse 167,258 € hlm 100,	N	0,00	A-1	283 889,02	12,00	F		3,650	19 275,95	10 361,95	0,00	0,00
tranche 293,000 pluvial	N	0,00	A-1	137 061,32	11,50	F		3,990	11 918,36	5 290,42	0,00	0,00
voie 2006 429 583 €	N	0,00	A-1	251 526,90	13,00	V		4,170	14 904,69	10 427,71	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 929 063,57					403 599,33	203 615,99	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
IV	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS
B1.4	B1.4

B1.4 – TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	Structure		
							(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	% de l'encours
	33	0	0	0	0		Nombre de produits	0	0
							Montant en euros	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier			0	0	0		Nombre de produits	0	0
			0,00	0,00	0,00		% de l'encours	0,00	0,00
			0,00	0,00	0,00		Montant en euros	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)			0	0	0		Nombre de produits	0	0
			0,00	0,00	0,00		% de l'encours	0,00	0,00
			0,00	0,00	0,00		Montant en euros	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 capé			0	0	0		Nombre de produits	0	0
			0,00	0,00	0,00		% de l'encours	0,00	0,00
			0,00	0,00	0,00		Montant en euros	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5			0	0	0		Nombre de produits	0	0
			0,00	0,00	0,00		% de l'encours	0,00	0,00
			0,00	0,00	0,00		Montant en euros	0,00	0,00
(F) Autres types de structures							Nombre de produits		
							% de l'encours		
							Montant en euros		
	0,00							0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
IV	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Année de mobilisation et profil d'amortissement (1)	Année	Profil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote				Catégorie d'emprunt (7)	Indices des devises ou l'emprunt modifier	Annuité garantie au cours de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
									Taux (3)	Index (4)	Taux (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux Niveau	Taux	Index	Taux																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
									Taux	Index	Taux	Taux	Index	Taux	Index	Taux																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
TOTAL GENERAL																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

(1) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101507C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 06/04/2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****IV****B7.4****CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	5 699,67
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	607 215,32
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	612 914,99
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 687 788,82

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	13,07
---	---------------	--------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
IV	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers											
BALAYEUSE VOIRIE	2017	CM CIC	84	21 693,56	151 854,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 PHOTOCOPIEURS	2021	LIXXBAIL SOLUTIONS	63	6 014,40	31 575,60	6 014,40	6 014,40	1 503,60			13 532,40
Total				27 707,96	183 430,52	6 014,40	6 014,40	1 503,60	0,00	0,00	13 532,40
Crédits-bails immobiliers											
Total											

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	IV B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					343 708,04
657341		CLASSE ULIS - ANNEE 2024	MAIRIE DE BEDARIEUX	Commune	0,00
657341		CLASSE ULIS - ANNEE 2024	MAIRIE DE BEDARIEUX	Commune	0,00
657358			PARC REGIONAL NATUREL DU HAUT LANGUEDOC	Etablissement de droit public	7 431,00
657361			ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	Autre personne de droit public	2 450,00
657362			ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PAUL VALERY	Autre personne de droit public	4 320,00
657362			CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES	Etablissement de droit public	68 000,00
6573641			REGIE ANIMATIONS	Etablissement de droit public	235 507,04
6574			CULTURE		
			ENVELOPPE GLOBALE 2024	Association	26 000,00
			ASSOCIATIONS - EN ATTENTE DELIBERATION		

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
IV	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	10,00	3,00	13,00
ANIMATION-CULTURE-COMMUNICATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANT DIRECTION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Attache	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	1,54	20,54	14,54	3,69	18,23
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	3,00	1,54	4,54	2,54	0,00	2,54
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ECOLES	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,69	0,69
SERVICES TECHNIQUES	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS (M57) - COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

FICHIER POUR VUS AUX EMPLOIS
BUDGETAIRES EN ETPT (4)

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial d'animation	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de Service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		38,00	1,54	39,54	30,04	6,69	36,73

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
IV	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N							CATEGORIES		SECTEUR		REMUNERATION (3)		CONTRAT			
Agents occupant un emploi permanent (6)							(1)		(2)		Indice (8)		Fondement du contrat (4)		Nature du contrat (5)	
											0,00					
ANIMATION-CULTURE-COMMUNICATION							C		ADM		0,00		332-14		CDD	
ASSISTANT DIRECTION							C		ADM		0,00		332-14		CDD	
ECOLES							C		TECH		0,00		332-13		CDD	
SERVICES TECHNIQUES							C		TECH		0,00		332-14		CDD	
TECHNIQUE							C		TECH		0,00		332-13		CDD	
TECHNIQUE							C		TECH		0,00		332-14		CDD	
TECHNIQUE							C		TECH		0,00		332-14		CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)											0,00					
ADMINISTRATIF CCAS ACCUEIL							C		ADM		0,00		332-23-1°		CDD	
TECHNIQUE							C		TECH		0,00		332-23-1°		CDD	
TOTAL GENERAL											0,00					

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique,

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social,

MS : Médico-social,

MT : Médico-technique,

SP : Sportif,

CULT : Culturel

ANIM : Animation,

POL : Police,

POMF : Sapeurs-pompiers,

X : Emplois non clés.

(3) REMUNERATION : Référéce à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-9° : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-10 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-11 : Modalités particulières : recrutements sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.

333-13 : Collaborateurs de cabinet.

333-14 : Collaborateurs de cabinet.

333-15 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-16 : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-12.

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

IV – ANNEXES				
IV	ANNEXES PATRIMONIALES			
B10	LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).				
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.				
Nature de l'engagement (2)		Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme
Montant de l'engagement				
Délégation de service public (3) (4)				
Détenition d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/1996 - PLAN SOCIAL 10% 128000FRS		FDI HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS
01/01/1996 - PLAN AIDE 10% 512000F		FDI HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS
39 802,18				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affrètement, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE		C1.1

RESPONSIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A)		
montant négatif si déficit (D001)	0,00	-764 728,13
montant positif si excédent (R001)		
Solde des RAR (B)		
montant négatif si déficit	-214 645,00	-214 645,00
montant positif si excédent		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)		
Solde positif : excédent de financement	0,00	0,00
Solde négatif : besoin de financement		

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)		
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)	979 373,13	979 373,13
Solde positif : excédent de financement		
Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)		
Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité	979 373,13	979 373,13
Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité		

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	417 000,00	417 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 699 110,27	1 699 110,27
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)		
Solde positif : annuité de la dette couverte		
Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 261 483,40	2 261 483,40

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		417 000,00	417 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	417 000,00	417 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	417 000,00	417 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
1644 1	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 699 110,27	III1 699 110,27
RESSOURCES PROPRES externes de l'année (a)		325 000,00	325 000,00
0222	FCTVA	290 000,00	290 000,00
0226	Taxe d'aménagement (3)	35 000,00	35 000,00
0227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES PROPRES internes de l'année (b) (4)		1 374 110,27	1 374 110,27
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et développ.	30 000,00	30 000,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	2 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 341 610,27	1 341 610,27

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	
IV	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS
D3	

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
----------	---	--	---	-----------------------------------	--	--------------------------------------

TICPE (part 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part régionale des ressources						

Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						

Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						

TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE

V - ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0

NOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),
A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARONOFF EMMANUEL , Conseiller Municipal	
BALDACCHINO THIERRY , Conseiller Municipal Délégué	
BLANQUART MARIE-CHRISTINE , Conseillère Municipale	
BRAIL PATRICK , Conseiller Municipal	
BURGAT LAURENT , conseiller municipal	
CANOVAS MICHEL , Adjoint au Maire	
DALERY GUILLAUME , Maire	
DANIEL NATHALIE , Conseillère Municipale	
FLORENTIN FABRICE , Conseiller Municipal Délégué	
GARRE PIERRE , Conseiller Municipal	
LACHAL ANGELINE , Adjointe au Maire	
LACOUCHE MAXENCE , Conseiller Municipal	
MECHE FLORENCE , Adjointe au Maire	
PEREZ NATHALIE , Conseillère Municipale	
PICARD THERESE , Conseillère Municipale	
POULAIN ALAIN , Conseiller Municipal	
PUNA MARIE , Conseillère Municipale Déléguée	
ROBINET CORINNE , Conseillère Municipale	
ROQUES MAGALI , Conseillère Municipale	
SABATIER JEAN-CLAUDE , 1er Adjoint au Maire	

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

SZULAK LAURENT , Conseiller Municipal délégué	
VIDAL LISE , Conseillère Municipale	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

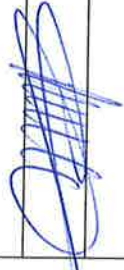
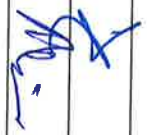
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

COMMUNE DE LAMALOU LES BAINS – BUDGET PRINCIPAL – BUDGET 2024

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D

Nombre de membres en exercice :	22	Votes POUR :	16
Nombre de membres présents :	14	Votes CONTRE :	0
Nombre de suffrages exprimés :	16	Votes ABSTENTION :	0

te de convocation : 28 MARS 2024
ésenté par le président de séance, à Lamalou les Bains, le 2 AVRIL 2024
libéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire

CONSEILLERS MUNICIPAUX	Présent Absent	PROCURATION A	SIGNATURE
ARONOFF EMMANUEL, Conseiller Municipal			
BALDACCHINO THIERRY, Conseiller Municipal Délégué			
BLANQUART MARIE-CHRISTINE, Conseillère Municipale			
BRAIL PATRICK, Conseiller Municipal			
BURGAT LAURENT, Conseiller municipal			
CANOVAS MICHEL, Adjoint au Maire			
DALERY GUILLAUME, Maire			
DANIEL NATHALIE, Conseillère Municipale			
FLORENTIN FABRICE, Conseiller Municipal Délégué			
GARRE PIERRE, Conseiller Municipal			
GUYARD ANGELINE, Adjointe au Maire			
LACOUCHE MAXENCE, Conseiller Municipal			
MECHE FLORENCE, Adjointe au Maire			
PEREZ NATHALIE, Conseillère Municipale			
PICARD THERESE, Conseillère Municipale			
POULAIN ALAIN, Conseiller Municipal			
PUNA MARIE, Conseillère Municipale Déléguée			
ROBINET CORINNE, Conseillère Municipale			
ROQUES MAGAL, Conseillère Municipale			
SABATIER JEAN-CLAUDE, 1er Adjoint au Maire			
SZULAK LAURENT, Conseiller Municipal			
VIDAL LISE, Conseillère Municipale			

Certifié exécutoire par le Président de séance, compte tenu de la transmission en Préfecture le
AVRIL 2024, et de la publication le AVRIL 2024,
A Lamalou les Bains, le AVRIL 2024,



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 034-213401268-20240402-2024_052-DE